

# Ceintures de sécurité : principaux éléments dans la Région de la Méditerranée orientale

Le port de la ceinture de sécurité réduit le risque de traumatisme mortel

jusqu'à

**50%**

pour le conducteur et le passager avant



jusqu'à

**75%**

pour les passagers à l'arrière

La législation sur le port de la ceinture de sécurité doit s'appliquer à tous les occupants du véhicule



**5**

pays disposent d'une législation obligeant tous les occupants à attacher leur ceinture de sécurité

Cette législation couvre



**169 millions**

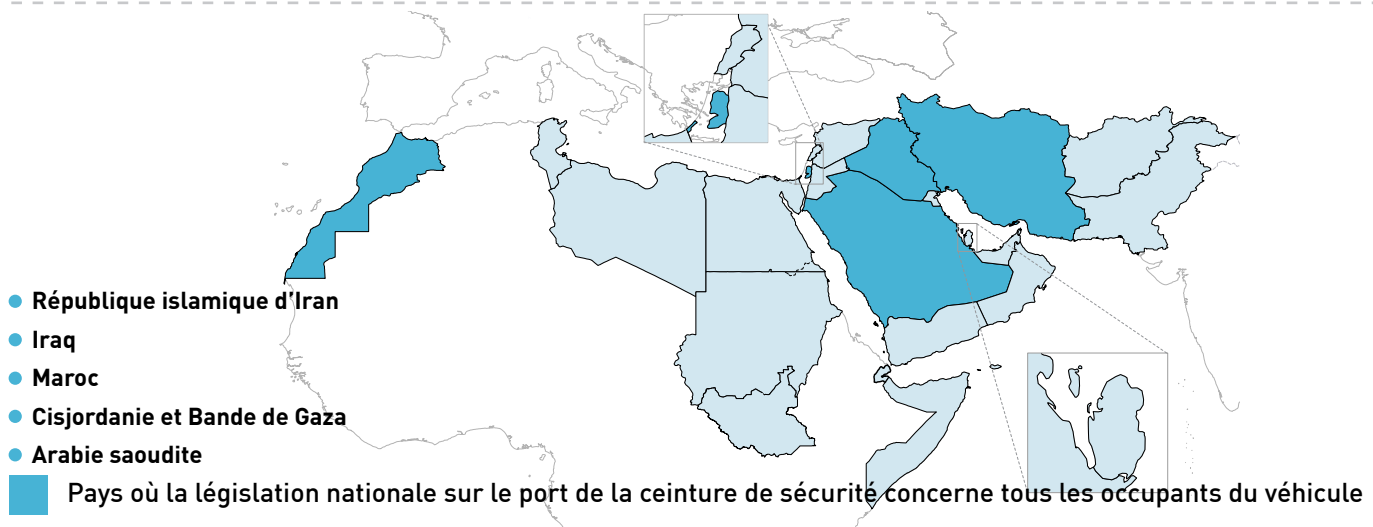
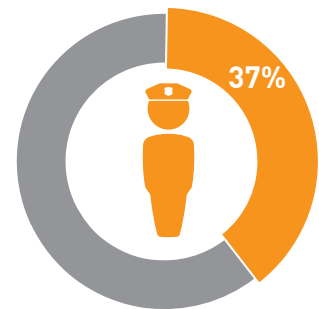
de personnes... soit seulement

**29%**

de la population régionale

Pour améliorer efficacement le taux de port de la ceinture de sécurité, les forces de l'ordre doivent soutenir l'application de la législation de manière stricte et continue :

Seulement **37%** des pays jugent que la législation sur la ceinture de sécurité est bien appliquée



Les pourcentages sont calculés en fonction des 19 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2013